



Commune de FAY AUX LOGES

Tarifs des Services Famille Jeunesse 2019-2020

Les tarifs consistent à appliquer un taux d'effort au quotient familial réel de chaque famille mis à jour une fois par an. S'il y a modification de QF en cours d'année, le changement sera applicable le mois suivant l'information donnée aux services.

Des tarifs plancher (mini) et plafond (maxi) encadrent le système.

Pour connaître le tarif qui vous sera applicable, vous pouvez solliciter une simulation auprès du service famille jeunesse

Accueil de Loisirs à compter du 01/09/2019

Tarifs au taux d'effort sur la base du quotient familial	
½ journée avec repas	tarif plancher 3.00€ < taux d'effort de 0.60% < tarif plafond 9.00 €
journée avec repas	tarif plancher 4.00 € < taux d'effort de 1,03 % < tarif plafond 15.45 €
enfants extérieur	½ journée 14.64€ - journée 28.68€

Restaurant Scolaire à compter du 01/09/2019

Tarif repas

au taux d'effort sur la base du quotient familial

2.60 € tarif plancher < taux d'effort de 0,36% < 4.50€ tarif plafond
pour les enfants allergiques qui apportent leur repas dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé validé par le médecin scolaire : 1.75€
Adultes : 4.80€

Accueil Périscolaire à compter du 01/09/2019

Tarif à la séquence

au taux d'effort sur la base du quotient familial

Matin	2.00 € tarif plancher < taux d'effort de 0,35% < 3.70€ tarif plafond
Soir	2.25 € tarif plancher < taux d'effort de 0,40% < 4.05€ tarif plafond
Matin +soir	4.25 € tarif plancher < taux d'effort de 0,55% < 5.95€tarif plafond